

<https://www.snetap-fsu.fr/Mobilise-es-tant-qu-il-le-faudra.html>



Mobilisé.es tant qu'il le faudra

- Les Dossiers - Vie fédérale -



Date de mise en ligne : vendredi 28 février 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés



Les Organisations syndicales [CGT](#), [FO](#), [FSU](#), Solidaires, FA-FP soulignent la détermination affichée encore ce 20 février, par les manifestants et manifestantes dans tout le pays, après plus de deux mois et demi de mobilisation continue malgré les entraves au droit de manifester et aux libertés syndicales. Le refus de ce projet est là et ancré parmi les salarié.es du privé comme du public.

Les annonces du gouvernement la semaine dernière ne règlent aucune question, ni pour les salarié-es du privé ni pour les agent-es public-ques :

La retraite progressive n'est pas la cessation progressive d'activité.

Le gouvernement prétend améliorer les transitions, c'est faux.

Le gouvernement maintient le flou sur les conditions d'application de la pénibilité, en revanche il est très clair sur la suppression pure et simple des catégories actives.

C'est l'ensemble du projet que nous rejetons. Plus que jamais, nous continuons à revendiquer :

- Une amélioration et une consolidation de nos retraites, avec le maintien des régimes existants, notamment le Code des pensions civiles et militaires et la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, ce qui passe par le retrait du projet gouvernemental.
- La retraite à 60 ans pour toutes et tous et le maintien de la catégorie active pour tenir compte des spécificités dans les trois versants de la fonction publique et une meilleure prise en compte de toutes les formes de pénibilité.
- Des augmentations générales de salaire avec, en particulier, une revalorisation immédiate du point d'indice et l'attribution de points d'indice supplémentaire de manière uniforme.
- Des créations d'emplois statutaires dans les nombreux secteurs qui en ont besoin, et un plan de titularisation des contractuels.
 ^a La défense des missions publiques et donc l'abandon de toutes les formes d'externalisation et de privatisation.
- L'égalité réelle entre les femmes et les hommes.
- Le renforcement du Statut Général, garantie pour le citoyen d'un service public neutre et impartial et, par voie de conséquence, l'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique.

Mobilisé.es tant qu'il le faudra

Les organisations appellent à participer aux actions et manifestations pour l'égalité tout au long de la vie entre les femmes et les hommes lors de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes le 8 mars et autour de cette date.

Les organisations appellent à préparer dès à présent la grande journée de grève interprofessionnelle et de manifestations dans tout le pays mardi 31 mars pour faire échec à ce projet de loi.

Les Lilas, le 25 février 2020.